

Feuillets d'information de la santé

Comportements sains, 2015



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Feuillets d'information de la santé Comportements sains, 2015



Cet article présente les résultats de quatre indicateurs de comportements ayant une incidence sur la santé, combinés en un seul indice, appelé l'indice de comportements sains (ICS). Celui-ci établit le nombre de comportements adoptés par une personne et ayant une incidence positive sur sa santé. Veuillez consulter l'encadré « À propos de l'indice des comportements sains » et le tableau 1 pour obtenir plus d'information à propos de la dérivation et de la signification de cet indice.

Tableau 1

Indicateurs de l'indice de comportements sains, comportements ayant des incidences négatives et positives sur la santé

Indicateur de la santé	Comportement ayant une incidence négative sur la santé associé à une caractéristique :	Comportement ayant une incidence positive sur la santé associé à une caractéristique :
Activité physique ¹	Moins de 150 minutes d'activité par semaine	Physiquement actif - 150 minutes ou plus d'activité par semaine
Usage du tabac	Fumeur quotidien ou occasionnel (actuellement)	Non-fumeur (actuellement)
Consommation d'alcool	Consommation abusive d'alcool ² au cours des 12 derniers mois	Pas de consommation abusive d'alcool au cours des 12 derniers mois
Consommation de fruits et de légumes	A consommé des fruits et légumes moins de cinq fois par jour	A consommé des fruits et légumes au moins cinq fois par jour

1 Selon les Directives canadiennes en matière d'activité physique, « physiquement actif » signifie de faire chaque semaine au moins 150 minutes d'exercice physique aérobie d'intensité modérée à élevée (causant une respiration plus rapide et une sudation légère) en séances d'au moins 10 minutes.

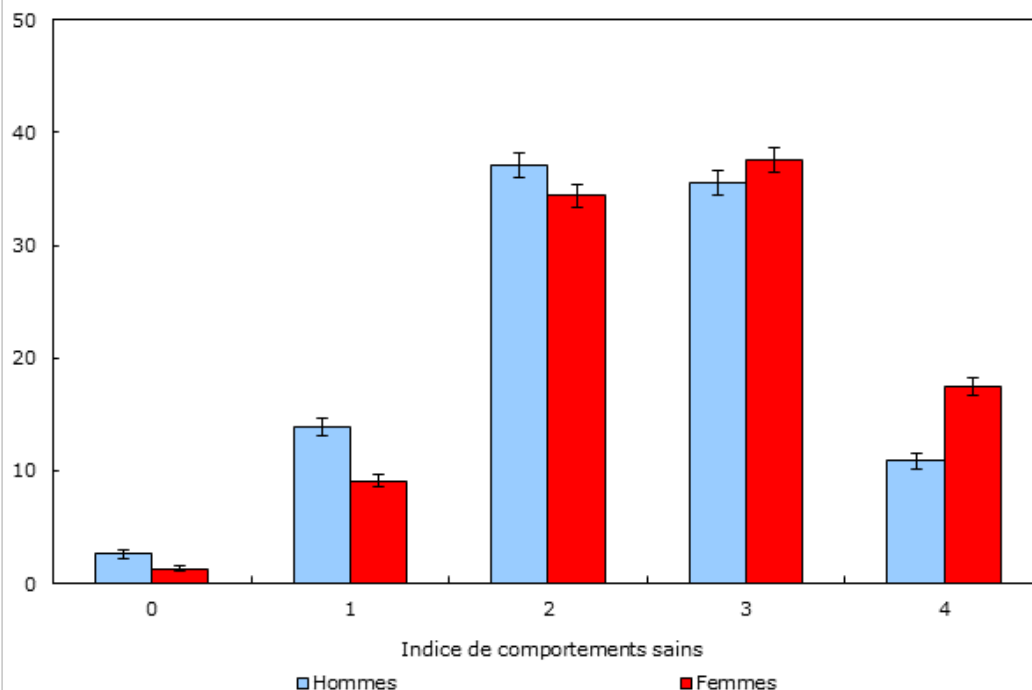
2 On considère comme consommateurs abusifs d'alcool les hommes qui ont bu cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année. Chez les femmes, les consommatrices abusives d'alcool sont celles qui ont bu quatre verres d'alcool ou plus en une même occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année. Voir **Consommation abusive d'alcool, 2015**. (www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2017001/article/14765-fra.htm)

Note : L'indice sommaire en matière de santé est calculé en additionnant 1 pour chaque caractéristique associée à une incidence positive sur la santé et 0 pour les comportements négatifs. À titre d'exemple, une personne qui fume couramment (0), est physiquement active (1), consomme peu d'alcool (1) et mange des fruits et légumes 5 fois par jour (1) aurait un score de 3.

En 2015, 50,9 % des Canadiens âgés de 18 ans et plus, soit environ 13,2 millions de personnes, avaient un **ICS** de 3 ou 4³. Dans l'ensemble, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir un indice de 3 ou 4 (55,1 % des femmes, comparativement à 46,5 % des hommes)⁴. La différence entre les sexes était attribuable à la probabilité plus élevée que les hommes soient des fumeurs ou des consommateurs abusifs d'alcool et à la probabilité plus élevée que les femmes consomment des fruits et légumes au moins cinq fois par jour. Ces différences ont été quelque peu contrebalancées par un taux plus élevé d'activité physique chez les hommes (graphique 1).

Graphique 1
Indice de comportements sains, selon le sexe, population à domicile âgée de 18 ans et plus, Canada, 2015

pourcentage

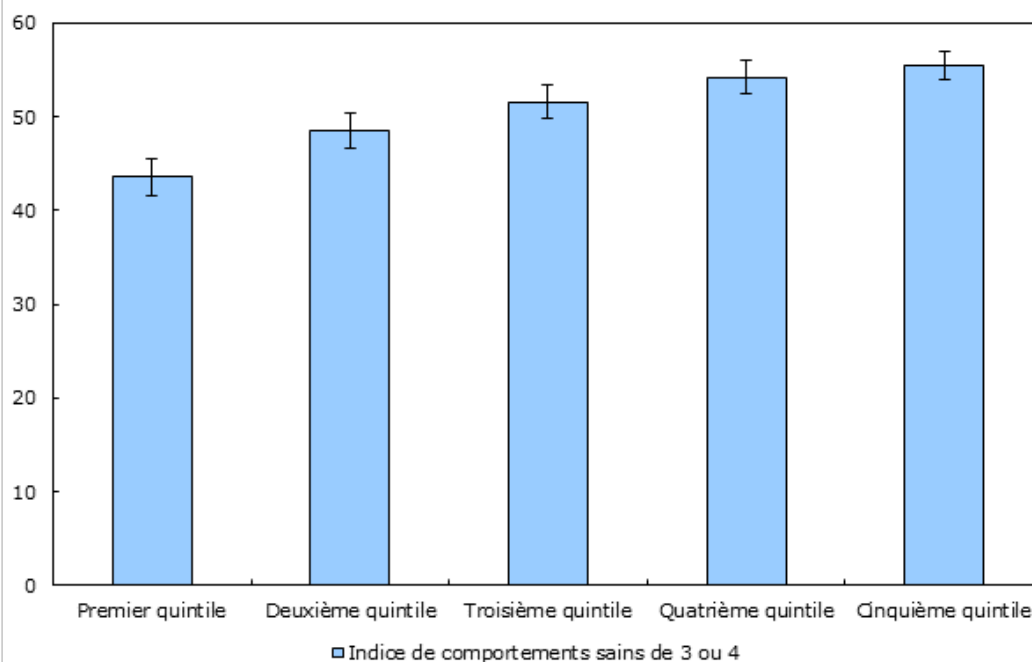


Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2015.

Le revenu avait une incidence marquée sur la répartition de l'ICS. Les adultes du quintile inférieur de revenu des ménages⁵ étaient les moins susceptibles d'avoir un ICS de 3 ou 4 (43,6 %). La proportion d'adultes ayant un indice de 3 ou 4 augmentait du quintile inférieur jusqu'au quatrième quintile. Puis, la proportion restait stable entre les quatrième et cinquième quintiles : environ 55 % des adultes de ces quintiles avaient un ICS de 3 ou 4 (graphique 2).

Graphique 2
Pourcentage d'adultes avec un indice de comportements sains de 3 ou 4, selon le quintile de revenu du ménage, population à domicile âgée de 18 ans et plus, Canada, 2015

pourcentage



Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2015

La proportion de résidents ayant un ICS de 3 ou 4 était **inférieure** à la moyenne nationale (50,9 %) :

- à Terre-Neuve-et-Labrador (36,6 %)
- en Nouvelle-Écosse (46,7 %)
- au Nouveau-Brunswick (46,4 %)
- en Ontario (49,4 %)
- au Manitoba (46,3 %)
- en Saskatchewan (45,1 %)

La proportion de résidents ayant un ICS de 3 ou 4 était **supérieure** à la moyenne nationale :

- en Alberta (53,0 %)
- en Colombie-Britannique (57,3 %)

Les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec présentaient des taux comparables à la moyenne nationale.

À propos de l'indice de comportements sains

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) recueille des renseignements sur les divers comportements ayant une incidence sur la santé des Canadiens. L'indice de comportements sains (ICS) est fondé sur quatre indicateurs : l'usage du tabac, la consommation d'alcool, l'activité physique et la consommation de fruits et légumes. Un indice de 1 ou 0 est accordé selon que le comportement déclaré est sain ou non. L'ICS peut varier entre 0 et 4 selon le nombre de comportements sains déclarés.

À titre d'exemple, une personne qui fume couramment (0), est physiquement active pendant au moins 150 minutes par semaine (1), consomme peu d'alcool (1) et mange des fruits et légumes au moins 5 fois par jour (1) aurait un indice de 3 (0+1+1+1).

Données

D'autres données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes sont offertes dans le tableau CANSIM 105-0508 (www.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=1050508) .

Notes

- 3 Dans le présent article, les estimations qui renvoient à la moyenne nationale ou au taux canadien excluent les territoires. Il en est ainsi parce qu'une partie de la population des territoires était exclue de la couverture de l'ESCC en 2015. Seule la moitié des collectivités des territoires ont été visitées en 2015, l'autre moitié l'ayant été en 2016; les analyses fondées sur les données recueillies dans les territoires sont donc disponibles uniquement pour les cycles de deux ans de l'ESCC (p. ex., 2015-2016).
- 4 Dans le présent article, si deux estimations sont présentées comme étant différentes, cela signifie que la différence était statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % (valeur de p inférieure à 5 %).
- 5 En fonction du revenu du ménage, ajusté selon les seuils de faible revenu (SFR) avant impôt en ce qui concerne la taille du ménage et de la collectivité. Le seuil de faible revenu est le niveau en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités, comme la nourriture, le logement et l'habillement, qu'une famille moyenne. Cela tient compte du pouvoir d'achat en fonction de la taille de la famille et de la collectivité.